

## PROSPECTIVE DÉMOGRAPHIQUE

# Le renouvellement générationnel : un enjeu fort pour l'agriculture

Le vieillissement marqué de la population agricole sur la période récente résulte à la fois d'une baisse du nombre d'installations et du recul des âges d'entrée dans le métier et de départ en retraite.

La situation démographique diffère selon les types de production et les territoires.

Les générations nombreuses de baby boomers sont de moins en moins nombreuses à être encore en activité, mais le recul de l'âge de la retraite freine le rééquilibrage entre jeunes et seniors.

### Un déséquilibre inter-générationnel de plus en plus marqué

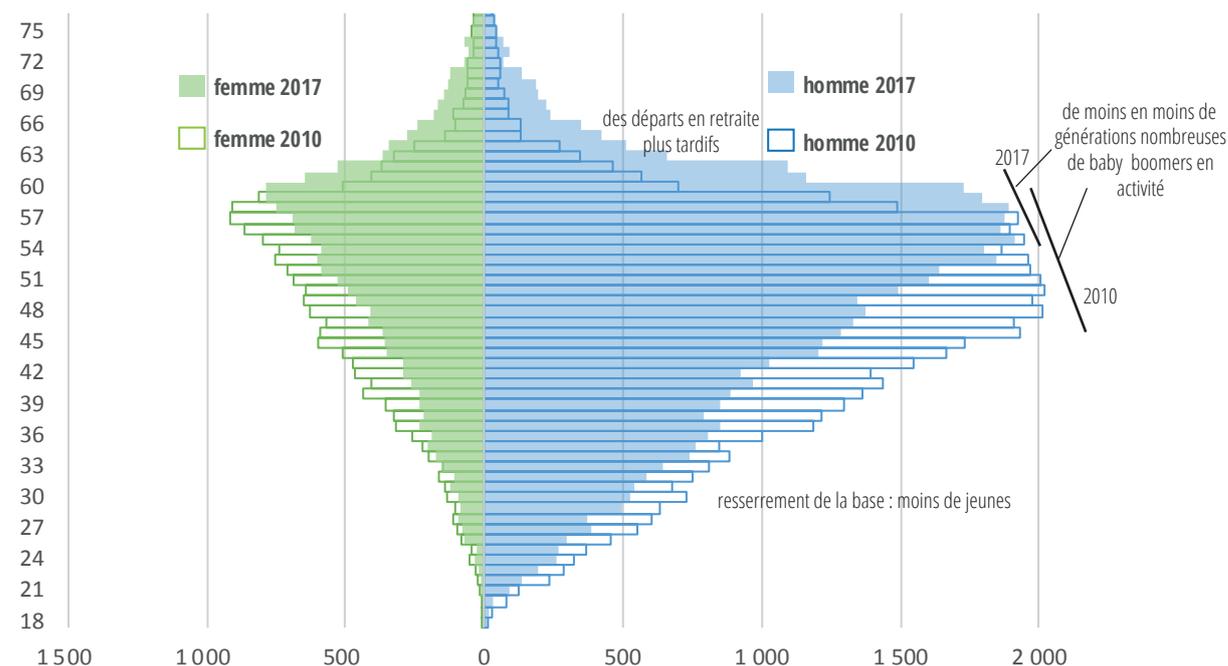
En 2017 en Nouvelle-Aquitaine, les exploitants agricoles de moins de 40 ans sont un peu moins nombreux que ceux de 60 ans ou plus. En 2010, les premiers étaient 2,5 fois plus

nombreux que les seconds !

Le recul de l'âge de la retraite, suite aux réformes conduites en agriculture comme dans les autres professions, est une première cause de ce vieillissement. L'âge minimum de départ est passé progressivement de 60 ans à 62 ans pour les générations

nées après 1955, avec un recul équivalent pour l'âge de départ à taux plein (de 65 à 67 ans). On observe ainsi entre 2010 et 2017 un décalage d'environ deux ans des âges habituels de départs. Les agriculteurs de 60 ans et plus en activité sont ainsi près de deux fois plus nombreux en 2017

Figure 1 - Pyramide des âges des agriculteurs en Nouvelle-Aquitaine : un vieillissement bien visible entre 2010 et 2017



Source : fichier des actifs non salariés MSA, hors cotisants solidaires et hors champ non agricole - traitement Griset

qu'en 2010.

D'autre part, les jeunes de moins de quarante ans sont de moins en moins nombreux dans la profession : leur nombre a diminué d'un quart en sept ans. Le nombre d'installations est un peu plus faible que sur la décennie précédente. Ainsi, en 2017, 7,3 % des exploitants sont comptabilisés comme "installés récemment". Il s'agit des agriculteurs installés à titre exclusif ou principal entre 18 et 40 ans depuis moins de cinq ans, et bénéficiant à ce titre d'exonération de charges sociales. En 2010, cette proportion était de 8,2 %. Surtout, les installations se font de plus en plus tard : les agriculteurs bénéficiant d'exonération qui avaient démarré leur activité entre 2005 et 2009 avaient en moyenne 32 ans, ceux qui se sont installés depuis 2012 ont 35 ans en moyenne à leur prise de fonction.

Ainsi, globalement, l'âge moyen des exploitants agricoles est passé de 47,5 ans en 2010 à 50,3 ans en 2017. Sur la période récente, le vieillissement global de la population agricole résulte à la fois d'un décalage de la pyramide des âges vers le haut et d'un rétrécissement de sa base.

### Une démographie différenciée selon les orientations

Le rapport jeunes/seniors est plus défavorable pour les céréaliers, les

viticulteurs et les arboriculteurs que pour les éleveurs et les maraîchers. Ceci s'explique en partie par le fait qu'hormis en maraîchage-horticulture, les âges de départ en retraite sont plus tardifs en productions végétales qu'en productions animales. Les céréaliers, viticulteurs et arboriculteurs diffèrent plus souvent que les autres leur fin d'activité, leur travail physique pouvant peut-être plus facilement être allégé par la mécanisation pour certains, par le recours au salariat ou à la sous-traitance pour d'autres.

Le rapport jeunes/seniors est également lié à la dynamique d'installations et à l'âge moyen auquel elles se réalisent. Le taux d'installation, mesuré par le nombre moyen annuel d'installations rapporté au nombre d'exploitants en activité, s'établit à 3,2 % en Nouvelle-Aquitaine<sup>1</sup>, équivalent à la moyenne nationale, mais il est très différencié selon les orientations de production. Ainsi, il ne dépasse guère 1 % en élevage bovins lait, quand il atteint 6 % en maraîchage horticulture. Au sein des élevages, ceux de petits animaux (volailles, ovins-caprins) ont des taux d'installation supérieurs aux élevages bovins. Au sein des productions végétales,

la viticulture est l'orientation avec le taux d'installation le plus faible.

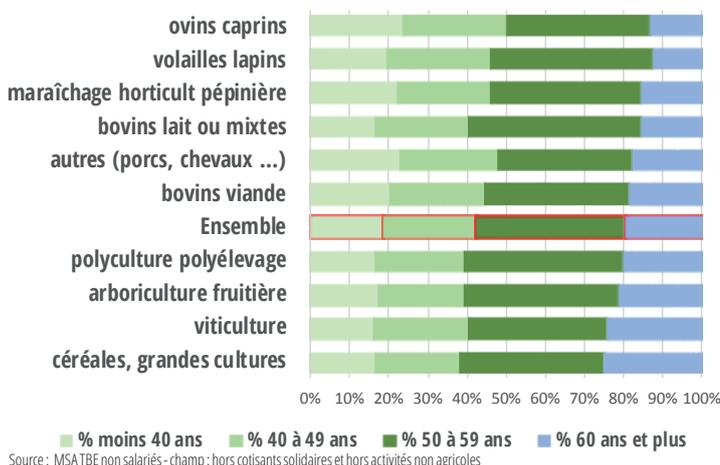
Les installations se font à des âges plus précoces en élevage qu'en orientations végétales. Hors transferts entre époux, l'âge moyen à l'installation est, par exemple, d'environ 34 ans en élevages bovin et avicole, contre 38 ans en grandes cultures et 40 ans en viticulture et arboriculture.

### 26 % des exploitations seraient à transmettre dans les prochaines années

Les exploitants de plus de 57 ans sont susceptibles de partir en retraite dans cinq ans. En 2017, ils représentent 28 % des agriculteurs de la région.

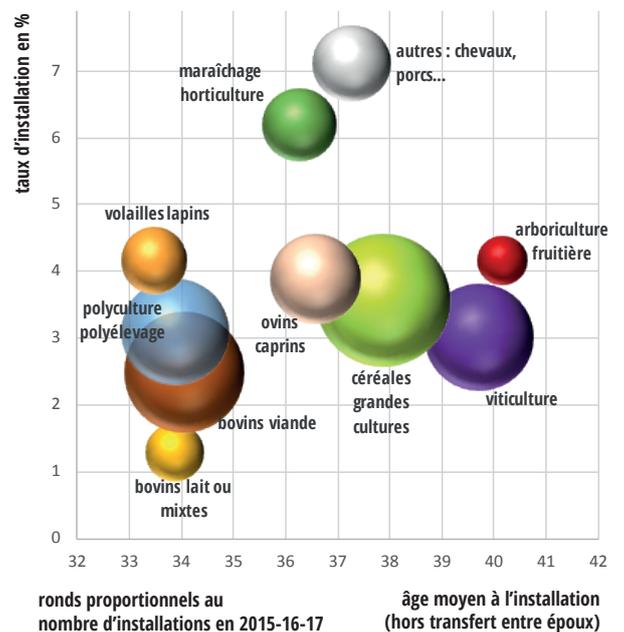
Lorsqu'une exploitation est co-dirigée avec des exploitants moins âgés, il est courant que le potentiel de production disponible à la retraite des uns soit repris par les autres plus jeunes. En resserrant le décompte sur les exploitations dirigées par un ou des chefs ayant tous plus de 57 ans, ce sont 26 % des exploitations qui seraient à transmettre en Nouvelle-Aquitaine dans les cinq ans, soit plus de 13 000, dirigées par près de 14 000 exploitants. Pour comparaison, on comptabilise moins de 2 000

Figure 2 - Répartition par tranche d'âge des agriculteurs en Nouvelle-Aquitaine en 2017 : plus de seniors en productions végétales hors maraîchage horticulture



1 en moyenne triennale 2015-2016-2017

Figure 3 - Taux d'installation et âge moyen à l'installation selon les orientations en Nouvelle-Aquitaine



installations par an en Nouvelle-Aquitaine ces dernières années (aidées ou non, hors transferts entre époux).

En lien avec les démographies différenciées entre orientations, la proportion d'exploitations à transmettre est plus élevée en productions végétales, hors horticulture-maraîchage, qu'en productions animales. Ainsi, 32 % des exploitations céréalières seraient à transmettre dans les cinq ans, 30 % en viticulture, 29 % en arboriculture fruitière, contre par exemple 24 % en bovins viande, 21 % en bovins lait, 20 % en ovins caprins et 19 % en volailles.

Cette proportion varie fortement d'un département à l'autre : elle frôle 32 % en Gironde et en Dordogne, mais ne dépasse guère 18 % dans les Deux-Sèvres. Ces écarts s'expliquent en partie par des effets de structure liés aux productions dominantes dans les départements.

L'analyse conjointe de plusieurs indicateurs fait apparaître que

les enjeux de renouvellement générationnel ne sont pas les mêmes selon les territoires. Ainsi, le taux d'installation élevé en Charente-Maritime et Lot-et-Garonne n'évite pas un déséquilibre démographique marqué entre les jeunes et les seniors dans ces départements, l'âge moyen à l'installation et la proportion d'exploitants âgés en activité étant élevés. La Gironde est dans une position proche de la Charente-Maritime, mais aggravée par un taux d'installation moins favorable. La Dordogne a également une proportion importante de seniors, et un taux d'installation médiocre. À l'inverse, dans les Deux-Sèvres, la pyramide des âges est plus équilibrée malgré un faible taux d'installation, les jeunes entrant plus tôt dans le métier et les seniors étant moins nombreux. Les Pyrénées-Atlantiques sont dans la situation démographique la plus équilibrée, avec relativement plus d'installés, plutôt jeunes, et moins de seniors. Les autres départements sont dans des positions plus médianes.

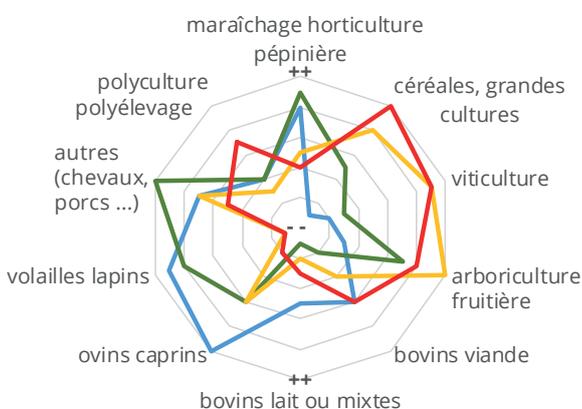
### Et à l'horizon 2030 ?

La pyramide des âges des exploitants agricoles fait clairement apparaître une réduction des effectifs après les générations du baby boom, soit pour ceux nés après 1964 (ayant moins de 54 ans en 2017). Il reste de moins en moins de générations nombreuses du baby boom encore en activité. Donc le nombre d'exploitants âgés devrait se réduire mécaniquement après 2026, ce qui veut dire un meilleur renouvellement générationnel si le nombre d'installations de jeunes agriculteurs est stabilisé.

Mais le recul prévisible de l'âge de la retraite contrecarre en partie ces projections, les générations nées après 1963 devant peut-être progressivement rester plus longtemps en activité. Cela freinera un certain temps le nombre d'exploitations à transmettre, et déséquilibrera encore la pyramide des âges.

**Figure 4** - Classement des orientations de production selon quatre indicateurs en lien avec l'enjeu installations/transmission : une forte proportion d'exploitations à transmettre prochainement en céréales et viticulture

- rapport moins 40 ans / 60 ans et plus
- taux d'installation
- âge moyen à l'installation
- proportion d'exploitations à transmettre en cinq ans



Ce graphique représente les rangs de classement des orientations pour quatre indicateurs, de la plus petite valeur, au milieu, à la valeur maximale sur le radar extérieur.

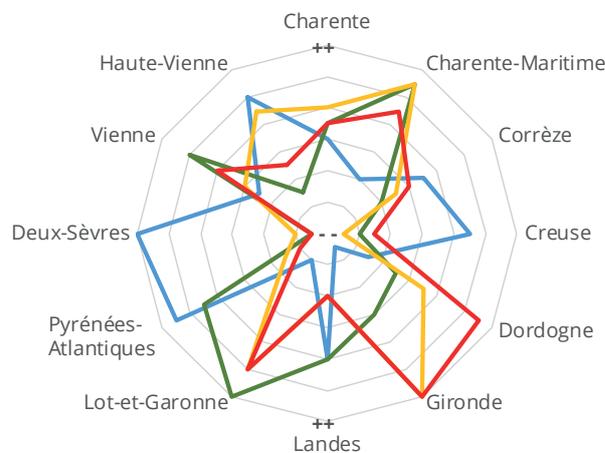
Exemple de lecture : c'est en arboriculture fruitière que l'âge moyen à l'installation est le plus élevé (juste devant la viticulture), à l'inverse de l'orientation volailles lapins où il est le plus faible. C'est en bovins lait que le taux d'installation est le plus faible.

Les statistiques utilisées pour l'élaboration de ces graphiques sont disponibles en page 4.

Source : MSA TBE non salariés 2017 et installations 2015 à 2017-fichier des actifs non salariés MSA 2017, hors cotisants solidaires et hors champ non agricole - traitement Sriset

**Figure 5** - Classement des départements selon quatre indicateurs en lien avec l'enjeu installations/transmission : un déséquilibre démographique important dans le Lot-et-Garonne malgré un taux d'installation élevé

- rapport moins 40 ans / 60 ans et plus
- taux d'installation
- âge moyen à l'installation
- proportion d'exploitations à transmettre en cinq ans



Ce graphique représente les rangs de classement des départements pour quatre indicateurs, de la plus petite valeur, au milieu, à la valeur maximale sur le radar extérieur.

Exemple de lecture : c'est en Gironde que la proportion d'exploitations à transmettre et l'âge moyen à l'installation sont les plus élevés, et que le rapport moins de 40 ans/ 60 ans et plus est le plus faible ; ce département a une position médiane en ce qui concerne le taux d'installation

**Tableau 1 - Indicateurs par orientation de production**

	Nombre d'agriculteurs en 2017 source MSA	Rapport moins 40 ans / 60 ans et plus	Nombre d'installations en 2017 source MSA	Taux d'installation	Âge moyen à l'installation	Proportion d'exploitations à transmettre en cinq ans
maraîchage horticult pépinière	2 067	145%	141	6,2%	36,3	23%
céréales, grandes cultures	11 984	68%	380	3,6%	37,9	32%
viticulture	9 189	69%	246	3,0%	39,7	30%
arboriculture fruitière	1 416	82%	67	4,2%	40,2	29%
bovins viande	14 107	113%	288	2,5%	34,0	24%
bovins lait ou mixtes	5 976	106%	72	1,3%	33,9	21%
ovins caprins	5 090	179%	187	3,9%	36,6	20%
volailles lapins	2 552	157%	99	4,2%	33,5	19%
autres (porcs, chevaux ...)	2 084	115%	63	7,1%	37,3	23%
polyculture polyélevage	8 774	84%	240	3,1%	33,9	27%
<b>Ensemble Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>63 239</b>	<b>95%</b>	<b>1 783</b>	<b>3,2%</b>	<b>36,4</b>	<b>26%</b>

Source : MSA TBE non salariés et installations en 2017- fichier des actifs non salariés MSA 2017, hors cotisants solidaires et hors champ non agricole - traitement Sriset

**Tableau 2 - Indicateurs par département**

	Nombre d'agriculteurs en 2017 source MSA	Rapport moins 40 ans / 60 ans et plus	Nombre d'installations en 2017 source MSA	Taux d'installation	Âge moyen à l'installation	Proportion d'exploitations à transmettre en cinq ans
Charente	4 858	89%	152	3,3%	36,1	27%
Charente-Maritime	5 658	86%	164	3,7%	38,4	28%
Corrèze	4 122	93%	104	2,9%	35,9	26%
Creuse	4 141	115%	105	2,8%	32,4	23%
Dordogne	5 820	68%	153	3,2%	36,0	32%
Gironde	5 861	61%	169	3,3%	40,1	32%
Landes	4 021	102%	107	3,4%	35,6	24%
Lot-et-Garonne	5 106	67%	157	3,8%	38,2	31%
Pyrénées-Atlantiques	9 418	136%	297	3,4%	35,2	22%
Deux-Sèvres	6 064	157%	140	2,6%	33,4	18%
Vienne	4 416	88%	140	3,4%	35,9	27%
Haute-Vienne	3 754	129%	95	2,8%	37,3	24%
<b>Ensemble Nouvelle-Aquitaine</b>	<b>63 239</b>	<b>95%</b>	<b>1 783</b>	<b>3,2%</b>	<b>36,4</b>	<b>26%</b>

Source : MSA TBE non salariés et installations en 2017- fichier des actifs non salariés MSA 2017, hors cotisants solidaires et hors champ non agricole - traitement Sriset

## MÉTHODOLOGIE

► Cette étude a été réalisée à partir de fichiers des non salariés affiliés à la MSA. Le champ MSA a été restreint aux non salariés relevant du champ agricole résidant en Nouvelle-Aquitaine, hors cotisants solidaires et hors entrepreneurs de travaux agricoles, paysagistes, exploitants forestiers, sylviculteurs, exploitants de club hippique, entraîneurs équestres, conchyliculteurs... Les salariés agricoles et les retraités agricoles qui gardent l'exploitation d'une parcelle de subsistance n'entrent pas dans le champ de cette étude.

► Le classement par orientation de production résulte de la catégorie de risque de Atexa (assurance accident du travail).

► Le nombre d'installations et l'âge moyen à l'installation sont calculés hors transfert entre époux. Le taux d'installation est le rapport entre le nombre d'installés dans l'année, y compris les transferts entre époux, et l'effectif en activité en début d'année.

► Les exploitations à transmettre dans les cinq ans sont définies comme celles dont le dirigeant ou le plus jeune des coexploitants a plus de 57 ans en 2017.

[www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr](http://www.draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr)  
[www.agreste.agriculture.gouv.fr](http://www.agreste.agriculture.gouv.fr)

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt  
 Service régional de l'information statistique, économique et territoriale  
 Le Pastel - 22 rue des Pénitents Blancs - CS 13916 - 87039 LIMOGES CEDEX1  
 Tel : 05 55 12 90 00  
 Courriel : [contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr](mailto:contact.sriset.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr)

Directeur régional : Philippe de GUENIN  
 Directeur de publication : Jean-Jacques SAMZUN  
 Rédactrice en chef : Catherine LAVAUD  
 Rédactrice : Catherine LAVAUD  
 Composition : Sriset  
 Dépôt légal : À parution ISSN : en cours © Agreste 2020